

PROCES- VERBAL CONSEIL D'ECOLE.
Année scolaire 2024- 2025.

INFORMATIONS ECOLE.
Nom de l'école : EMPU LA Ferme de Monsieur
Adresse : Allée Robert de Dreux
Téléphone : 01 45 98 98 42
Courriel : ce.0941894yac-creteil.fr
Collège de secteur : Collège Simone Veil

INFORMATIONS CONSEIL D'ECOLE.
Conseil d'école du 17 juin 2025 de 18 h 00 à 20 h 00

PARTICIPANTS CONSEIL ÉCOLE.

Membres de droit présents.	Membres de droit absents.	Personne(s) invitée(s).
Éducation nationale : Mme Emmanuelle Soares classe 1 Mme Stéphanie Darchis classe 2 Mme Sabine Coste classe 3 Mme Karine Reautey classe 4 Mme Angeline Naud classe 5 Mme Liliane Andlauer classe 6 et direction d'école Mme Mélodie Stahl classe 7 Représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école : Mme Bourdajaud Mme Lay Mme Lecca Mme Loric Mme Masiero Mr Gomes Mr Morainville Représentants de la mairie : Mme Saunier, élue en charge de l'enfance Mr Houdebine, élu en charge des travaux et des espaces verts.	Absente excusée : Mme Cordoeiro, responsable service enfance	Mme Darche, directrice accueil école maternelle Mme Tavano, Atsem Absence excusée : Mme Danielle Abati, IEN de la circonscription de Marolles en Brie

PROCES-VERBAL CONSEIL ECOLE

1 - Rentrée 2025

A- Effectifs :

La dernière mise à jour des chiffres a été faite ce matin : 162 élèves sont attendus pour la rentrée de septembre 2025.

Les effectifs pour la rentrée se répartissent ainsi :

51 enfants en petite section

57 enfants en moyenne section

54 enfants en grande section

Soit une moyenne de 23 élèves par classe, sur 7 classes pour l'instant.

Il a été constaté depuis plusieurs années qu'un certain nombre d'inscriptions se faisait pendant les congés d'été. Ces chiffres ne tiennent pas compte de ces inscriptions.

Les parents délégués demandent si la livraison des nouveaux logements impactera les chiffres. La mairie répond que les logements ont été livrés mais qu'ils ne savent pas si tous les locataires ont déjà emménagé. Ils n'ont pas de visibilité dessus, les logements n'appartenant pas à la municipalité.

B- Structure pédagogique proposée pour la rentrée 2024

	PS	MS	GS	
PS	24			24
PS/MS	12	11		23
PS/GS	15		8	23
MS		23		23
MS		23		23
GS			23	23
GS			23	23
Totaux	51	57	54	162

C- Les personnels de l'éducation nationale :

Pour la rentrée prochaine, l'équipe enseignante restera la même. Seule Mme Stahl, qui était nommée à titre provisoire, ne sera plus là.

Son poste sera de nouveau pourvu de façon provisoire pour l'année scolaire.

D- Personnel municipal :

Pour la rentrée prochaine, l'équipe des Atsem restera aussi la même. Mme El Fillali qui devait partir à la retraite, restera finalement encore un peu.

E- AESH :

L'école bénéficiait cette année d'une AESH : Mme Angelique Dumont, qui accompagne un élève de grande section. Cet élève de GS est maintenu pour la rentrée 2025.

L'école accueillera donc 2 élèves en situation de handicap. De ce fait, il manque une AESH. La demande a été

faite auprès des services concernés et l'école espère avoir deux AESH pour la rentrée prochaine.

F- Modalités de rentrée scolaire

Les listes des classes seront affichées dans l'enceinte de l'école le jour de la prérentrée, soit le vendredi 29 août.2025.

La date de la rentrée scolaire est fixée au lundi 1er septembre 2025. Tous les élèves de moyenne et grande section sont attendus aux horaires habituels de l'école donc à partir de 8h15 le lundi matin.

Les parents des Moyens et des Grands pourront accompagner les enfants et pourront rester un petit moment avec les enfants dans les classes.

Concernant la rentrée des Petites Sections : comme chaque année, une rentrée échelonnée sur la matinée sera organisée afin de permettre un accueil plus calme et serein.

Les petits seront accueillis par groupe de 5-6 enfants avec leurs parents, selon des horaires qui leur seront communiqués à l'avance par mail. Les parents pourront rester une vingtaine de minutes avec les enfants dans la classe pour un petit temps d'adaptation.

Jusqu'au vendredi 12 septembre 2025, tous les parents pourront accompagner les enfants jusqu'aux portes extérieures des classes.

A partir du lundi 15 septembre, les enfants de MS et GS regagneront seuls les classes comme les années précédentes.

Seuls les parents des PS pourront accompagner les enfants jusqu'aux portes extérieures des classes et ce jusqu'à ce que l'équipe enseignante juge les élèves capables de le faire seuls (Probablement après les vacances de Noël, afin de faciliter l'épanouissement de l'élève tant sur le plan de la sécurité affective que sur le plan de la sécurité physique).

Selon la situation et le besoin des enfants cette organisation pourra être prolongée. Mais en principe, après cette période, l'enfant de PS, comme ses pairs de MS et GS, doit pouvoir se détacher sereinement de sa famille lors des temps d'école.

A partir de 16h20 et jusqu'à 16h25, chaque jour, tous les parents pourront récupérer les enfants à la porte extérieure de chaque classe. Cette modalité permet de maintenir un contact quotidien et individualisé avec les familles tout au long de l'année.

- Rappel des horaires de l'école :

Matin : accueil de 8h15-8h25. Ce qui permet aux parents d'aller déposer ensuite en élémentaire les plus grands à 8h30.

Soir : reprise des élèves de 16h20 à 16h25. Ce qui permet aux parents d'aller ensuite en élémentaire récupérer les plus grands à 16h30.

Accueil des futures Petites Sections :

Un courrier a été envoyé aux familles en avril. Comme chaque année, il comprenait : un petit livret d'informations sur l'école maternelle, un questionnaire sur les habitudes de l'enfant, et une invitation à une visite de l'école suivie d'une réunion.

L'accueil des futurs élèves de PS a eu lieu le mardi 10 et le jeudi 12 juin 2025.

Les familles ont été accueillies pour une visite guidée de l'école et un temps de réunion et de questions/réponses concernant les modalités de la rentrée.

Les réunions de rentrée avec les enseignants de chaque classe auront lieu dans la semaine du 15 septembre 2025.

2 - Vie scolaire

A- Santé :

Les patchs pédiatriques ont été placés par la mairie dans la boîte du défibrillateur, installée cette année à l'école. L'équipe enseignante devrait bénéficier d'une formation à l'utilisation du défibrillateur l'année prochaine. Mme Andlauer en fera la demande à la circonscription.

Les visites médicales des GS réalisées par Mme Roussel, infirmière scolaire ont pu avoir lieu cette année sur l'école pour tous les élèves de GS au début du mois de juin, contrairement à l'année dernière où elle n'avait vu que certains élèves à notre demande expresse.

Les parents d'élèves s'interrogent sur l'attitude de l'infirmière qui s'est montrée peu bienveillante et parfois même sévère avec les enfants. Ils demandent si l'infirmière est seule avec les élèves.

Mme Andlauer explique que l'infirmière n'est jamais seule avec un élève et reçoit toujours deux élèves à la fois. Les enseignantes ne peuvent pas accompagner les élèves lors de la visite médicale car il faut préserver le secret médical. Néanmoins, les parents peuvent demander à être présents lors de la visite médicale de leur enfant. Cela arrive régulièrement lors de la visite médicale des MS par la PMI.

B- Liaison GS – CP :

Les enfants de GS se sont rendus à l'école élémentaire le 2 et le 6 juin 2025 selon la classe, pour un temps partagé en classe avec les élèves et les maîtresses de CP puis une découverte de l'école élémentaire sous forme de jeu.

Une deuxième rencontre aura lieu le mardi 24 juin 2025 : les élèves de GS iront assister à la répétition du spectacle de fin d'année des CP.

Une troisième rencontre aura lieu le lundi 30 juin. Tous les élèves de GS rejoindront les élèves de CP pour des olympiades au Parc Beauséjour.

La liste des fournitures pour le CP sera transmise via éducartable aux familles. Elle sera également affichée sur le panneau d'information de l'école élémentaire ainsi que sur le site de la mairie.

Une remise de cadeaux (livres) de la part de la mairie est prévue pour les élèves de GS. Elle aura lieu le jeudi 3 juillet 2025 à 9h00 à la Ferme de Monsieur.

Les représentants des parents d'élèves demandent si les parents disponibles peuvent y assister. La municipalité répond qu'il s'agit d'un temps réservé aux enfants seuls, par souci d'équité envers les élèves. En effet, certains parents qui travaillent ne pourront pas se libérer pour assister à cette remise de récompenses. L'équipe enseignante propose de faire des photos souvenir pour les parents.

C- Bilan des projets scolaires et les différentes manifestations :

Le prix littéraire a eu lieu du 10 au 21 mars 2025 sur le thème du harcèlement. Thème, qui s'inscrit dans le troisième axe de notre projet d'école relatif au climat scolaire.

Trois livres avaient été sélectionnés par les enseignantes : « Un renard dans mon école », « Le jour où je suis devenue plus méchante que le loup » et « Gare à tes noisettes ! ».

Suite au vote à bulletin secret réalisé le vendredi 21 mars, à l'issue des deux semaines où les livres ont été étudiés en classe, le grand vainqueur de l'édition 2025 a été « Gare à tes noisettes ! ».

La fête du jeu a eu lieu du 3 au 14 mars 2025 : des parents volontaires sont venus jouer à des jeux de société avec des petits groupes d'élèves. Ils avaient apporté des jeux de « la maison » pour les faire découvrir à tous !

Cela participe au projet d'une école davantage ouverte aux familles et à la co-éducation et s'inscrivent dans l'axe 3 de notre projet d'école relatif au climat scolaire.

Projet découverte du spectacle vivant : projet danse avec Mme Rech Leroux

Les élèves de l'école ont eu la joie de découvrir ou de poursuivre la découverte de la danse avec notre intervenante, Mme Rech Leroux. Les interventions ont toujours été pertinentes, structurées et se sont intégrées au sein du volet découverte du spectacle vivant inclus dans le parcours culturel organisé par l'école. Cette année les enfants ont découvert une œuvre du répertoire classique : La Belle au bois dormant.

La collaboration avec Mme Rech Leroux se poursuivra l'année prochaine.

Le nouveau projet débutera après les vacances d'automne, comme les années précédentes.

D- Nouveaux programmes

Dans le cadre des nouveaux programmes, il a été demandé aux directeurs de communiquer lors des conseils d'école du dernier trimestre sur L'Éducation à la Vie Affective et Relationnelle.

Mme Andlauer fait un rapide résumé de ce qui est demandé aux enseignants dans le cadre de ce dispositif.

L'équipe enseignante précise que l'école élabore déjà chaque année un projet pédagogique similaire concernant la vie affective et relationnelle dans le cadre de la quinzaine littéraire. Cette quinzaine littéraire est consacrée chaque année à l'étude d'un thème précis. Ainsi, au cours des années passées ont été travaillés les thèmes suivants : l'égalité filles/garçons, la non discrimination, le droit à la différence, la gestion des émotions, le respect de son corps et du corps d'autrui etc.

Mme Andlauer précise qu'une communication sera également faite auprès des parents lors des réunions de rentrée.

Les parents délégués s'interrogent sur la nécessité d'une telle communication : si l'éducation à la vie affective et relationnelle est déjà à l'ordre du jour dans l'école et qu'un projet est déjà élaboré chaque année, une communication est-elle nécessaire et cela ne risque-t-il pas d'être contre productif ?

L'équipe enseignante avoue s'être posé la même question.

E- Sorties scolaires et fête de fin d'année.

Fête de fin d'année :

Dans le cadre de la collaboration avec Madame Rech Leroux les élèves ont travaillé des chorégraphies sur le thème des musiques de Disney.

Ces chorégraphies seront présentées au public des familles le vendredi 20 juin 2025 lors de la fête de fin d'année.

Les danses seront suivies de la chorale d'école qui présentera plusieurs extraits de chants issus du répertoire de Pierre Lozère.

Le spectacle de l'école sera suivi d'un temps festif organisé par les parents d'élèves.

En raison des travaux d'agrandissement de l'école qui rendent la cour impraticable pour une fête, cette année la fête aura lieu au Parc Beauséjour, privatisé pour la circonstance par la municipalité.

Les élèves iront faire une répétition générale sur place, le jeudi 19 et le vendredi 20 juin au matin. Le parc sera également privatisé pour ces répétitions.

Une communication concernant la fête a été adressée aux familles. Il leur a été expressément rappelé que leurs

enfants étaient sous leur entière responsabilité tout au long de l'événement et qu'une surveillance accrue était indispensable.

Il est décidé que les portes du Parc Beauséjour seront fermées à partir de 19h00. Les enfants sont attendus à partir de 18h30 avec leurs parents. Un rappel des horaires sera fait aux parents via Educartable. Les sorties seront autorisées à la fin du spectacle soit à partir de 20h00. Toute sortie sera définitive. La mairie précise que les toilettes seront accessibles tout au long de la soirée.

Sortie scolaire :

Les élèves se rendront le lundi 23 juin à la ferme pédagogique de St Hilliers pour une visite guidée tout au long de la journée et un pique-nique sur place. Mme Andlauer précise qu'il va faire chaud et qu'une communication sera faite aux parents afin que les enfants aient des tenues adaptées et de l'eau. Sur place, le lieu est ombragé et dispose de brumisateurs.

Les parents d'élèves demandent si les cars sont climatisés. La mairie s'assurera que les cars seront bien climatisés.

F- Elections des représentants de parents d'élèves 2025.

Chaque année, se tiennent, à quelques semaines de la rentrée, les élections des représentants de parents d'élèves.

Les 5 dernières années, le vote a été effectué uniquement par correspondance et tout s'est déroulé au mieux. Mme Andlauer demande au Conseil d'Ecole s'il est favorable à la tenue des élections des représentants de parents d'élèves 2025 uniquement via un vote par correspondance comme les 5 années précédentes. Le Conseil d'école y est favorable.

Mme Andlauer invite les parents délégués à passer dans les classes lors des réunions de rentrée.

3 - Finances

A- Coopérative scolaire

Résumé de l'année scolaire 2024-2025 :

Les entrées d'argent :

- Participation des parents : 4296 euros
- Photo de classe : 1205 euros

Soit un total de 5501 euros

Les dépenses :

- 1575 euros pour les achats divers des classes et de l'école : matériel d'art visuel, goûters, jeux de classes, élevages, plantations, jouets
- 400 euros de spectacle (Le magicien)
- 400 euros de frais incompressibles (cotisations OCCE, assurances, frais bancaires)
- 135 euros pour la SACEM
- 260 euros pour les œuvres du prix littéraire
- 2532 euros de sortie de fin d'année (Ferme de St Hilliers)

Soit un total de : 5302 euros

Nous avons donc un solde positif sur l'année scolaire d'environ 200 euros.

La coopérative dispose actuellement d'environ 2400 euros. Cette somme résulte des soldes positifs cumulés des années antérieures.

Ces chiffres seront communiqués aux parents d'élèves lors des réunions de début d'année.

B- Budget mairie

Il a été voté :

- 6145 euros pour les fournitures scolaires
- 5040 euros pour le projet danse.
- 3500 euros pour les transports

Les parents d'élèves demandent si le budget a été modifié par rapport aux autres années. Mme Andlauer répond que le budget est sensiblement le même. Il fluctue selon le nombre d'élèves. La mairie confirme.

4 – Travaux

Travaux courants

Concernant les travaux, Mme Andlauer demande à ce que :

- certaines dalles du plafond et du sol soient remises en place ou réparées en fonction du problème. La mairie prend note.
- des verrous soient mis sur les nouvelles portes intermédiaires des classes afin que les classes puissent se confiner en cas d'intrusion terroriste.

Ces portes n'existaient pas lors de l'exercice PPMS AI de l'école.

Mme Darce explique que le problème s'est posé lors de l'exercice de confinement du périscolaire : il n'était pas possible de se confiner dans une salle qui ne possédait pas de verrou sur sa porte communicante.

La mairie explique qu'il n'est pas recommandé de mettre des verrous sur les portes qui servent aussi de sortie de secours en cas d'incendie. Mme Andlauer précise que des verrous ont été posés sur les anciennes portes communicantes des classes. Ces verrous ne sont jamais fermés en temps normal. Ils ne nécessitent par ailleurs aucune clé. Il suffit de les tourner. En outre, les portes des classes sont également des sorties de secours et possèdent également des verrous d'origine.

Les verrous n'ont vocation à être utilisés qu'en cas d'alerte attentat intrusion afin de permettre aux classes de se confiner. Ils ne doivent en aucun cas être actionnés en dehors de ce cas. Un rappel sera fait en ce sens à toute l'équipe.

Concernant les travaux d'été dans chaque classe, Mme Andlauer enverra un mail au service enfance fin juin.

Les parents demandent à la mairie pourquoi la structure de motricité n'a pas encore été complétée afin d'être sécurisée et utilisable. La mairie explique qu'il y a eu un malentendu lors de la commande et que les stabilisateurs seront livrés au plus tard la semaine prochaine.

Projet agrandissement de l'école :

Les parents délégués demandent si les nuisances dues aux travaux sont supportables. L'équipe enseignante explique que d'une façon générale, les travaux ne perturbent pas trop les classes et les élèves. La classe 3 de Mme Coste est la plus exposée et a subi quelques désagréments sonores certains jours mais dans l'ensemble, tout se passe pour le mieux.

Les élèves apprécient parfois le spectacle des engins de construction et les équipes du chantier sont sympathiques, discrètes et à l'écoute.

Le seul bémol est le manque d'anticipation lors des changements qui impactent la vie de l'école. La mairie explique qu'ils regrettent également ce manque d'anticipation et qu'une communication en ce sens a été faite auprès des responsables du chantier.

Pour finir, Mme Andlauer précise que les récréations sont faites par roulement dans le petit jardin de devant depuis que la chaleur s'est invitée.

A ce propos, les parents délégués interrogent la mairie sur les temps de récréation et sur les temps périscolaires ainsi que sur les futures vacances d'été. En effet, avec les travaux, l'espace de la cour s'est amoindri et les élèves ne disposent plus du jardin ombragé.

La mairie explique qu'une partie du jardin va être préparée et sera de nouveau disponible pour les élèves.

5 – Sécurité

A- PPMS :

- Un exercice PPMS Risques Majeurs a eu lieu à l'école le 7 mars 2025. Tout s'est bien passé. Le signal a été entendu par tous. La procédure étant la même depuis plusieurs années, l'application des consignes a été respectée par tous.

B- Exercice d'évacuation :

Le deuxième exercice d'évacuation a eu lieu le 13 mars 2025. Cet exercice, a permis aux classes 1,2 et 3 d'emprunter les nouveaux chemins d'évacuation, mis en place suite aux travaux d'agrandissements qui ont lieu à l'école en ce moment.

Exceptionnellement, les enseignants et les élèves avaient été mis au courant de l'exercice car les trajets étaient nouveaux.

L'évacuation et le regroupement des classes aux différents points de regroupement se sont déroulés sans incident et dans le calme en 2 minutes et 24 secondes.

Le troisième exercice d'évacuation a eu lieu le jeudi 5 juin 2025. Pour cet exercice, ni les enseignants ni les élèves n'étaient prévenus.

L'évacuation et le regroupement des classes se sont déroulés dans le calme en moins de 2 minutes.

Il est précisé que les BAE n'ont pas besoin de changer de place car leur positionnement est indicatif mais une évacuation peut être effectuée par d'autres sorties, si nécessaire, selon les cas.

En revanche, Mme Andlauer précise que les nouveaux plans d'évacuation remis à jours pour les travaux d'agrandissement avec les trajets d'évacuation secondaires, ne sont de nouveaux plus à jour puisqu'ils indiquent une sortie par la salle du périscolaire. Or ces sorties ne sont plus accessibles car le chantier empiète

désormais sur cet espace.

Mme Andlauer indique que, quel que soit le scénario envisagé, qu'il s'agisse de l'utilisation du premier cheminement d'évacuation (via le couloir principal desservant les classes 1 et 2) ou le second parcours (traversant les classes en enfilade par les portes communicantes récemment aménagées), les élèves des classes 1 et 2 sont, dans tous les cas, contraints de rejoindre les couloirs principaux au niveau de la classe 3, puisque les issues de secours situées dans la salle du périscolaire sont désormais inaccessibles, celles-ci ayant été condamnées en raison du chantier en cours.

Mme Andlauer explique que cela n'a pas posé de problème à l'équipe lors de l'exercice d'évacuation car les enseignantes connaissent parfaitement bien les locaux. L'évacuation s'est faite rapidement et sans problème grâce à la réactivité des enseignantes.

Néanmoins, il faut penser au cas où un remplaçant serait dans l'école. Il suivrait les BAE qui indiquent un chemin impraticable...

Mme Andlauer demande à la mairie de voir ce qu'il est possible de faire afin de faire afin d'assurer la sécurité de tous. La mairie prend note.

6 - Divers

Les parents délégués soulignent l'excellent travail de Christelle, l'ASVP de la commune, le matin lors de l'arrivée des élèves. Ils soulignent également l'importance du sens unique désormais adopté dans la rue des Princes de Wagram. Il y a beaucoup moins de conflits et de tensions lors de la dépose des élèves le matin. La circulation est plus fluide et plus sereine.

Ils demandent si un passage piéton devant le dépose minutes est envisageable.

Concernant le périscolaire :

Mme Darche explique que le partenariat avec les personnes âgées du CCAS se poursuit (lecture et ateliers cuisine pour cet été), de même que celui avec la crèche. Ainsi les futures petites sections viendront dans les locaux de l'école pendant les vacances pour se familiariser avec les lieux.

Le 25 juin, les parents sont conviés à un apéritif convivial avec l'équipe d'animation.

Mme Darche précise que le planning et le programme de l'accueil périscolaire pour les vacances sont prêts. Les prestataires ont également été réservés pour les sorties et les animations de l'été.

Les parents délégués demandent si l'équipe d'animation est au complet et combien d'élèves seront accueillis durant l'été.

Mme Darche explique que l'équipe est au complet et qu'environ 35 à 40 enfants seront accueillis en juillet puis environ 25 enfants en août.

CONCLUSION

Mme Andlauer tient à remercier :

- toute l'équipe (professeurs et Atsems) pour leur sérieux, leur aide et leur implication dans la réalisation des projets de l'école.
- La mairie et toute l'équipe du périscolaire pour les échanges, les partages et la collaboration avec les enseignants tout au long de l'année.
- Les représentants des parents d'élèves et l'ensemble des parents pour leur participation aux événements,

leur enthousiasme et leur précieuse collaboration.

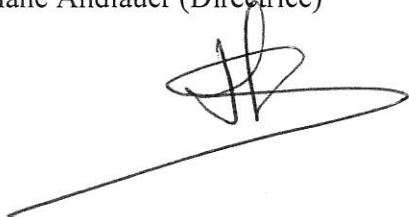
Le climat au sein de l'école est serein et très agréable, propice aux activités pédagogiques et à l'accompagnement bienveillant des jeunes élèves.

Mme Andlauer remercie la municipalité et l'ensemble du conseil d'école pour les échanges sereins et constructifs.

Fin du conseil d'école à 20h05.

Procès verbal établi le 19 juin 2025.

Liliane Andlauer (Directrice)



Mme Naud (secrétaire de séance)



Procès- Verbal établi le ...19/06/2025.....

Signatures (NOM, Prénom, fonction) :

Liliane Andlauer
Directrice



Angeline Naud
Enseignante

